

**CONSEIL D'ECOLE**  
**1er trimestre de l'année scolaire 2024 / 2025**

Date du conseil | 14/10/2024

**Ordre du jour**

- Présentation de l'équipe
- Effectif et répartition
- Règlement Intérieur
- PPMS
- Evaluation école
- Programme PHARE
- RASED
- Coopérative scolaire : bilan
- Travaux mairie :
- Projets et sorties

**1 Effectifs rentrée 2024**

Les effectifs prévus à ce jour sont :

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
41	53	38	48	52	232

IL y a eu beaucoup de radiations en fin d'année et à la rentrée. L'effectif a beaucoup baissé par rapport à ce qui était prévu en juin.

L'an dernier il y a eu 8 inscriptions en cours d'année. Mme PECH a contacté la mairie afin de prévoir les effectifs pour la rentrée 2025.

**2 Règlement intérieur**

Lecture du règlement intérieur, puis vote à l'unanimité.

Poursuite de la mise en place du livret scolaire numérique semestriel. Les parents devraient pouvoir y accéder en ligne, nous leur donnerons les modalités dès que possible.

Rappels importants :

En cas d'absence de l'enfant, les parents doivent prévenir l'école au 05 61 91 97 13 avant 9h00 de préférence (message sur le répondeur école, celui-ci est consulté régulièrement, mais il est impossible de rappeler les familles pour assurer l'accusé réception du message). Ne pas appeler à la maternelle.

Un enfant qui reste à l'école dans l'attente d'un parent qui devait venir le chercher, mais qui du fait d'un empêchement, a du retard, sera confié au ALAE dès 16h 30.

Prévenir les enfants le matin, car il n'y a pas toujours quelqu'un pour écouter les messages avant la sortie.

Important : Il est vivement recommandé aux parents **de marquer au nom de l'enfant tous ses vêtements, ainsi que tous ses objets personnels**. Malgré un rappel tous les ans, beaucoup de vêtements restent à l'école car les élèves ne les reconnaissent pas lorsque l'on passe dans les classes. Le directeur de l'ALAE précise que beaucoup de vêtements soi-disant perdus sont dans les locaux de l'ALAE.

**INTERPHONE** : Nous avons deux jeunes en service civique depuis lundi 7 octobre. Une de leur mission consiste à ouvrir le portail aux enfants en retard ou en suivis extérieurs, mais nous demandons aux parents de ramener les élèves au moment des récréations 10h35-10h50 le matin / 15h05-15h20 l'après-midi afin de ne pas perturber leurs autres missions au sein de l'école.

**Jeux récréation** : les jeux de la maison sont interdits (trop de disputes). Il sera proposé à nouveau comme l'année précédente, en réponse à une demande des parents selon laquelle certains enfants s'ennuient sur ce temps de pause, des élastiques et des cordes à sauter en plus des autres activités déjà possibles sur le temps de récréation (marelles, araignée, toboggan, cage de foot, panier de basket, labyrinthe).

### 3 COVID:

**Pas de nouveau protocole**. Nous maintenons l'aération des classes et le lavage des mains au retour des récréations soit 4 fois par jour.

### 4 PPMS- EVACUATION

#### Sécurité renforcée vigipirate

1 exercice incendie a été réalisé le mardi 1er octobre: en moins d'1 minute les élèves du bâtiment étaient rassemblés à l'extérieur. La classe du préfabriqué n'a pas entendu l'alarme, mais la commission de sécurité informe que c'est normal, car ce n'est pas le même bâtiment.

1 exercice attentat-intrusion a été réalisé le 9/10/2024. Tout s'est bien passé, les élèves ont bien réagi, seule une porte extérieure était ouverte.

1 exercice exercice risques naturels (ou technologiques) et 1 autre exercice incendie seront réalisés au cours de cette année scolaire.

#### Rappel des consignes :

- Les portes hall d'entrée de l'école et côté classe d'Isabelle DUFOR doivent toujours être fermées à clefs. Sauf pendant les récréations et EPS dans la cour : il faut pouvoir rentrer rapidement et s'enfermer.
- Il est demandé aux enseignants de **fermer les stores** dès qu'ils quittent la classe (sport, sorties...) sauf pendant les récréations.
- Les portes des toilettes extérieures doivent être fermées après chaque récréation.
- **BCD** : les enfants se cacheront dans la BCD ou, devront aller s'enfermer dans la salle des maîtres.
- **PAI** : l'ALAE ayant un double, les PAI sont donc conservés dans les classes. Il faut trouver un lieu inaccessible.
- Il y a une valise ppms dans chaque secteur. Ces valises sont vérifiées en début d'année.
- Quand une classe est dehors, la directrice prévient l'enseignant en charge de la classe par téléphone. Les enseignants sont tenus d'avoir leur téléphone portable lors des sorties.

## 5 évaluation école

L'école élémentaire la fontaine fait partie cette année du dispositif « évaluation d'école ».

Elle a pour but d'améliorer, pour l'ensemble de la communauté éducative et de ses acteurs, les conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'école.

Elle permet à l'école, de s'interroger sur la qualité de l'éducation dispensée des apprentissages des élèves de leurs résultats de leurs parcours et de leur vie dans l'école.

L'auto-évaluation est participative et engage l'ensemble de la communauté éducative.

Des groupes de travail vont échanger sur 4 domaines :

- a. **Domaine 1 : apprentissage et parcours des élèves**
- b. **Domaine 2 : vie, bien être élève, climat scolaire**
- c. **Domaine 3 : acteurs et fonctionnement**
- d. **Domaine 4 : environnement institutionnel et partenarial**

Un questionnaire va être adressé aux familles (peut-être que celles de CM1 et CM2) ainsi qu'aux élèves de CM1 et CM2.

Un questionnaire a déjà été préparé pour les élèves du cycle 3 et certains élèves y ont déjà répondu en ligne sur ordinateur. Un écueil cependant dans cet outil du questionnaire car les élèves ne sont pas en mesure de prendre du recul. Ils répondent à l'instant T et si un évènement a perturbé leur matinée, ils ne se réfèrent qu'à ce moment là.

Le questionnaire se fera à l'oral pour les élèves de cycle 2.

Notre évaluation d'école s'appuiera donc sur ces résultats d'analyse des réponses des élèves ainsi que sur l'analyse des résultats des évaluations réalisées sur tous les niveaux de classe.

Cette évaluation fera l'objet d'un rapport écrit transmis en janvier à l'inspecteur référent au projet. En juin une équipe avec un inspecteur, un conseiller pédagogique, se déplaceront pour prolonger l'analyse et interrogeront différents acteurs (parents, enseignants, animateurs, aesh, élèves...)

L'école aura ensuite un retour par compte-rendu au mois de juin afin qu'il soit présenté lors du troisième conseil d'école.

## 6 Programme PHARE

Le programme PHARE est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles et des collèges. Il est mis en œuvre depuis la rentrée 2022 dans toutes les écoles élémentaires et tous les collèges publics.

Il est important de rappeler que l'on parle de harcèlement lorsque la violence physique ou verbale a eu lieu à plusieurs reprises sur le même enfant.

Le mot est en effet vite utilisé à mauvais escient, et par les enfants, et par les parents. Il faut être vigilant quant à son emploi afin de ne pas en retirer la gravité lorsque l'on se trouve réellement face à cette situation.

Un spectacle sur le thème du harcèlement sera proposé le 7 novembre à destination de toutes les familles.

Ce thème est travaillé de différentes façons en tenant compte des niveaux de classe.

Présentation du protocole.

### Nouvelle loi mars 2022

**Article 222-33-2-2 du Code pénal « Le fait de harceler une personne par des propos ou des comportements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation de ses conditions de vie se traduisant par une altération de sa santé physique ou mentale est puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000€ d'amende.**

La loi n° 2022-299 du 2 Mars 2022, crée un délit de harcèlement scolaire qui pourra être puni jusqu'à 10 ans de prison en cas de suicide ou tentative de suicide de la victime. Elle améliore également le droit à une scolarité

sans harcèlement. Art. L. 111-6.- Aucun élève ou étudiant ne doit subir de faits de harcèlement résultant de propos ou comportements, commis au sein de l'établissement d'enseignement [...] et ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de dégrader ses conditions d'apprentissage. Ces faits peuvent être constitutifs du délit de harcèlement scolaire prévu à l'article 222- 33-2-3 du code pénal.

Le choix de l'équipe pour une première écoute des enfants qui ressentiraient une situation de violence ou d'agression est celui d'une prise en charge par l'enseignant de la classe de cet élève. Il semble plus facile pour les élèves de venir vers leur enseignant en première intention.

Différents entretiens sont réalisés sur plusieurs semaines avec la victime et son enseignant et la directrice reçoit l'intimidateur .

Les compte-rendus sont conservés dans un classeur. Il s'agit d'amener l'intimidateur à se rendre compte qu'il ne faut pas agir de cette manière avec d'autres élèves. Les parents ne sont contactés que si la situation ne se débloque pas et que le harcèlement continue.

Plus clairement, les parents de l'intimidateur ne sont pas informés au premier stade du protocole. Ils le sont au stade 2. Jusqu'à présent le stade 2 n'a pas été activé à l'école . L'Alae informe qu'ils sont en lien étroit avec l'école et suivent également les situations. Une réunion se fait entre la directrice de l'école et la direction de l'Alae, les lundis matins pour être en cohésion permanente.

Il est vrai que le mot harcèlement arrive vite dès qu'il y a un simple conflit, il faut donc bien prendre garde et en rappeler la définition.

En amont les problèmes de conflits identifiés entre élèves sont abordés et réglés avant de finir en situation de harcèlement. Il y a déjà de la vigilance au niveau des remarques ou attitudes des élèves qui viendraient chercher de l'aide auprès d'un adulte.

## 6 RASED

La psychologue scolaire, Mme DIOP Meryl a été affectée sur une autre école. Une nouvelle psychologue scolaire a été nommée, mais elle est en congé maternité et n'interviendra qu'à partir de janvier. Mme Anne-Marie Pons la remplace.

Elle sera joignable à l'adresse suivante : Anne-Marie.Pons@ac-toulouse.fr

A ce jour, 11 élèves sont en situation de handicap et 4 sont en cours de validation . L'école accueille 3 AESH à temps complet . Un élève de l'école avec une notification individuelle est suivi à temps complet par une des AESH. Elle est également détachée à l'Alae pour cette enfant sur le midi-deux.

## 7 Coopérative scolaire : bilan

Mme Pech a adressé le bilan 2023-2024 **aux représentants des parents d'élèves ainsi qu'aux élus de la mairie**. Elle rappelle que l'essentiel de l'argent est destiné au financement des sorties éducatives et à l'aide des familles.

Les recettes viennent des projets ponctuels des associations de parents, des photos de classe, des subventions mairie. Nous les remercions.

## 8 Mairie : Informatique- Travaux

Travaux devant la salle Marcel Clermont : De janvier à avril le parking va être fermé afin d'être végétalisé. Cela va poser des problèmes pour le stationnement. Y aura t-il des places réservées pour les enseignants ? La sortie côté Alae a été soulevée comme cela avait été fait lors du COVID mais cela s'est avéré peu sécurisé. Un dépôt minute est également soumis à la réflexion mais il faut voir si cela n'engendre pas là aussi des contraintes de sécurité et lesquelles.

Ressources numériques : l'école demande que le technicien informatique vienne à la rentrée afin de remettre à jour la salle informatique. Cela avait déjà demandé au troisième conseil d'école en juin 2024. Un changement de prestataire a eu lieu entre temps. La mairie va voir si un rendez-vous peut être pris rapidement.

L'ENT est mis en place en CM2 et dans une classe de CE1. La messagerie fonctionne correctement, un blog est mis en place pour la classe de CM2B.

### Demandes diverses

Le projet pour végétaliser la cour de récréation est en cours de réflexion. La mairie précise que les travaux pour la mise aux normes de l'école sont prioritaires : nous faisons des demandes de subvention mais un dossier seulement par année est réalisable. Ce sera donc 2025 pour la demande subvention pour le projet végétalisation. Un rendez-vous est prévu cette année avec un organisme spécialisé dans ce genre d'aménagement, pour faire des prévisions budgétaires et des suggestions.

L'état de la cour se dégrade, des rencontres avec les services techniques ont lieu régulièrement afin de remédier au problème.

## 8 Projets et sorties scolaires

- **Ecole élémentaire la fontaine : école europscol.** Les enseignants vont bénéficier d'une journée de formation en langues étrangères fin novembre afin d'utiliser les langues à divers moments ponctuels de la journée de classe sur des points particuliers comme donner des consignes sur un ou deux exercices. Tous les enseignants seront remplacés ce jour là. Nous bénéficions cette année encore de la présence d'une assistante en anglais. Elle fera une présentation dans toutes les classes puis interviendra toute l'année en cm1 et cm2 puis sur les autres niveaux au fur et à mesure de l'année sur des temps de 30 minutes.
- l'an dernier une journée langue a été réalisée. Elle sera proposée à nouveau durant l'année scolaire prochaine 2025-2026 car cela demande beaucoup d'investissement de la part de l'équipe et des parents qui participent à cet évènement.
- Le jour de la rentrée scolaire, tous les élèves de l'école ont pu participer à un spectacle de percussion dans le cadre de La rentrée en musique, financé en partie par un organisme.
- **Photographe le 14 novembre**  
**les CP ont bénéficié d'une intervention de la police municipale avec un petit goûter.**
- **CP/CE1 des spectacles sont en attente. Pas de retour pour le moment**
- cycle vélo et sortie en fin d'année à la chocolaterie de Fonsorbes pour les CP, à la miellerie pour les CE1.
- **CE2 projet piscine si l'école peut bénéficier de créneaux ;**  
une classe découverte est prévue sur 3 jours, **c'est toujours en réflexion face au montant des devis.**
- **Il y aura le permis piéton également.**
- **CM :** participation à la journée du patrimoine sur Toulouse. Une journée très intéressante avec 4 ateliers à thématiques différentes + un rallye piéton pour découvrir des aspects de la ville.
- sortie cinéma pour le festival du film historique
- Les CM réaliseront aussi un Rallye mathématiques et un défi en anglais :
- **Il y aura une intervention sur l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux**
- **USEP :** course longue : elle se déroulera le mercredi 16 octobre au parc de Cazalère. Pour les cm2 il y aura également du golf et du break dance.
- Spectacle de Noël offert par la mairie à toutes les classes : **à voir en fonction des retours spectacles que nous aurons.**
- **CM :** voyage à Barcelone : des devis ont été demandés. Une réunion se tiendra après les vacances. Ce séjour s'il est maintenu se déroulera du 20 au 23 mai 2025. A ce jour il reste beaucoup d'étapes à finaliser. **L'équipe souhaite que tous les enfants puissent partir mais pour le moment les devis sont chers. Des moyens sont à réfléchir comme l'étalement des paiements et un recours possible à des aides extérieures pour certaines familles.**
- **Programme Watty :** permettra de travailler sur des notions d'écologie et développement durable. Des interventions sont prévues sur toute l'année en fonction des niveaux de classe
- Médiathèque : la mairie explique qu'il y a toujours le même souci pour recruter des gens permettant le suivi des activités et interventions en lien avec la médiathèque

L'équipe souhaite pouvoir continuer à travailler en collaboration avec la médiathèque.

- CM2 Champions de la lecture

### 9 Demandes des parents :

Carnaval : en mars 2025 si les travaux devant la salle Clermont le permettent à cette période

### Bilan des élections de représentants de parents d'élèves

Depuis cette rentrée scolaire, les votes ont eu lieu uniquement par correspondance.

Nombre d'inscrits : 390. Nombre de votants : 187 Bulletins blancs ou nuls : 12

Bulletins exprimés pour l'APE : 175

Sièges attribués à l'APE : 10

Le taux de participation est de 47,95%

### 10 ALAE : effectif complet pour la première fois.

Le thème général de cette année c'est Les enfants du monde et la planète avec comme point d'accroche les droits de l'enfant. Un « nettoyage de la planète » a été fait et on peut en voir les résultats à l'alae en terme de déchets récoltés.

L'action engagée à partir d'octobre concerne Octobre rose. Les enfants ont réalisé de petits objets proposés à la vente pour une récolte de dons en faveur de la ligue contre le cancer. Ce projet est porté par l'équipe d'animateurs. Les actions à suivre concernent le Téléthon, la semaine de la laïcité, le carnaval, festi famille et la fête de fin d'année.

Les inscriptions pour les TAP commencent à partir de novembre. Les papiers vont arriver d'ici vendredi. On peut s'informer via le mini site de l'alae.

Mme PECH remercie toutes les personnes présentes.

Prochain conseil d'école le 24/03/2025

Isabelle Pech,  
directrice

Secrétaires : Mme Dufour et M. Bristot

